

## ALZHEIMER à Rive de Gier « Pas de malentendu ! »

Quelle n'a pas été notre surprise en lisant dans le journal que nous étions opposés au pôle intergénérationnel qui a pris sa place dans les locaux de l'ancienne Caisse d'Epargne, place Général Valluy. « La gauche s'acharne contre le pôle intergénérationnel » a même cru pouvoir titrer la presse locale ! Une interprétation totalement erronée!

Bien au contraire, nous n'avons eu de cesse de proposer une véritable politique municipale en faveur des personnes âgées. D'ailleurs, les structures ripagériennes en charge de ce dossier le savent bien.

### Nos anciens sont une richesse inestimable pour une commune comme la nôtre.

C'est à la fois l'histoire et le patrimoine de notre communauté humaine locale. De ce fait, nous, élus avons le devoir de mener une politique permettant aux anciens d'avancer sereinement dans les grands âges. La gauche citoyenne et écologiste propose de mettre en place un véritable service municipal spécifique en lien avec les associations, comme cela se fait dans d'autres communes de gauche.

Nous tenons à préciser que nous avons toujours soutenu le projet de pôle intergénérationnel au cœur de Rive de Gier contrairement à ce que l'on a pu lire en gros titres du journal: nous votons la subvention annuelle. Cette structure est indispensable pour la commune. Elle offre 25 places de crèche et un accueil de jour d'une vingtaine de places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Le seul désaccord avec ce qui était proposé par le maire concernait des places de parking et une terrasse. Mais c'est la majorité municipale qui a désavoué le projet du maire concernant les places de parking et le projet de terrasse semble abandonné.

Un dernier point concernant la qualité du travail réalisé à Rive de Gier dans l'accompagnement des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer : cela va permettre d'enrichir la réflexion engagée au niveau départemental par les élus de gauche pour transformer l'ancien Centre Hospitalier de Bellevue de Saint Etienne (qui a été transféré à l'Hôpital Nord) en un pôle d'excellence régional dans le traitement de la maladie d'Alzheimer, associant recherche de pointe, accueil d'urgence et moyens et longs séjours.



### ⇒ Mais qui a voté ça ? au Conseil Général de la Loire..

- Moins 5,3 millions d'€ (-34% !) pour l'investissement sur le réseau routier départemental, après une baisse de 5,4 millions d'euros en 2009. Budget divisé en 2 en 2 ans !
- Moins 935 487 € pour les travaux dans les collèges (-7%)
- « Des restrictions budgétaires pas compatibles avec les exigences de qualité demandées par nos résidents, leurs familles et leurs tutelles ( Ddass... ) » comme l'écrit l'Association des Directeurs des établissements hébergeant des personnes âgées dans la Loire
- La suppression du poste de directeur de la culture
- L'augmentation de 3,5 % des impôts départementaux..

*Ne cherchez plus, c'est bien sûr Jean Claude CHARVIN, le conseiller général UMP du canton de Rive de Gier. Merci bien..*

# RIVE DE GIER

Avril 2010

Regards sur la vie municipale

## EDITO « Pour l'intérêt général » par Jean POINT, président du

Groupe Gauche Citoyenne et Ecologiste

« L'actualité ripagérienne est hélas régulièrement ponctuée de mauvaises nouvelles: la qualité de vie ne s'est pas améliorée pour les ripagériens depuis que la droite gère la ville !

Nous sommes confrontés à des dossiers (je pense à la crèche Riv Mômes) dans lesquels des anciens adjoints de Monsieur Charvin sont directement impliqués et nous assistons à une confusion des genres malsaine qui semble tourner au règlement de comptes individuels.

Au contraire notre groupe de la Gauche Citoyenne et Ecologiste est résolument tourné vers l'intérêt général. Vous trouverez dans ce petit journal des éclairages sur nos positions aux différents conseils municipaux. C'est par la force de nos propositions que nous sommes un groupe d'opposition actif, mobilisé pour faire vivre la démocratie locale et pour défendre celles et ceux que la politique de M. Charvin met sur le côté de la route !

Les dernières élections régionales ont montré à Rive de Gier que la Gauche, unie dans ses différentes composantes, est bien largement la première force politique. Elles ont également montré une poussée du Front National, lié à l'absence de réponse concrète de la majorité municipale aux problèmes d'insécurité. C'est un chantier majeur sur lequel nous sommes régulièrement mobilisés !

Enfin, la forte abstention montre qu'un travail démocratique basé sur l'écoute doit être entrepris avec les populations. C'est le but de ce petit journal qui a vocation à être un lien avec vous tous !

Au nom de mes collègues, je vous assure de notre dévouement quotidien à notre ville et à ses habitants et de notre volonté de construire un avenir meilleur.»

Caroline  
BENOUMLAZ



Vincent  
BONY



Martine  
CORTINOVIS



Jean  
POINT



### ⇒ Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

Groupe des Elus Gauche Citoyenne et Ecologiste  
Ruche des Citoyens, cours du 11 novembre à Rive de Gier  
Ou par mail : [jean.point@ville-rivedegier.fr](mailto:jean.point@ville-rivedegier.fr)

### ⇒ Visitez nos sites :

<http://demarche.citoyenne.free.fr> <http://vincentbony.hautetfort.com/>



RIVE DE GIER  
SOLIDARITE  
⇒ Notre page  
Facebook !

« Regards sur la vie municipale » est le journal des élus du groupe Gauche Citoyenne et Ecologiste issu de la liste présentée en 2008 par Démarche Citoyenne, le PCF et Les Verts

# Riv' Mômes:

## D'un invraisemblable gâchis, à un nouveau départ ?

*La mise sous tutelle judiciaire de l'association Riv'Mômes prononcée en février dernier pose en urgence la question de l'accueil de la petite enfance dans notre commune.*

*82 salarié-e-s et 250 familles utilisatrices se sont brusquement retrouvés dans la précarité et l'inconfort. Salaires non versés, emplois menacés pour les uns, gestion imprévisible des enfants et de la vie de famille pour les autres..*

*Si l'on en est arrivé à cette faillite, il y a forcément des responsables. De ce point de vue l'attitude du maire donne franchement la nausée.*

## L'échec du Charvinisme

M Charvin a fait mine de découvrir la situation au dernier moment, alors qu'il ne pouvait pas ignorer les risques encourus par cette structure, dirigée par son ancienne adjointe à la culture, structure ayant grandi de manière exponentielle en deux ans. Entre 2007 et 2009, le nombre d'emplois dans l'association a progressé de 9 à 49 équivalents temps pleins. De nombreux services nouveaux ont été ouverts, sans que le financement en soit toujours assuré. Or pour ces ouvertures il y avait nécessairement l'avis et l'agrément des pouvoirs publics : Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et Conseil Général (CG) dont le maire est 4eme Vice Président. Et la ville de Rive de Gier était pourtant représentée par l'adjointe du maire à la jeunesse au sein du Conseil d'Administration de l'association, Mlle Cheytion (candidate UMP aux régionales), « amie intime » selon la presse locale, de la directrice dont la gestion s'est révélée catastrophique.

Mais au rayon de l'hypocrisie, JC Charvin fait fort vis à vis de ses anciens adjoints respectivement directrice et président de l'association, les baptisant publiquement de « pieds nickelés ». C'est plus que choquant lorsque l'on apprend que lui-même est un utilisateur privé des services de la crèche, ayant publiquement reconnu n'avoir pas honoré ses factures à l'association. Le résultat est un gâchis d'autant plus durement ressenti, que Riv'Mômes figurait au rang des réussites ripagériennes, avant que les amis de M Charvin n'y sévissent. Mais le « charvinisme », ce système de gestion de notre ville au fil de l'eau et des copinages, vient de faire une victime de plus.

## Quels sont les besoins ?

Avec seulement 28,4% des ripageriens actifs qui travaillent dans leur commune, faire garder ses jeunes enfants est une obligation pour de nombreux parents.

Ce besoin ne peut que s'accroître avec la décision du gouvernement de reculer l'âge de l'entrée à l'école maternelle de 2 ans à plus de 3 ans. Il est aussi une spécificité ripagérienne à prendre en compte : le taux de chômage des jeunes femmes (15-24 ans) de Rive de Gier

est exceptionnellement fort : les statistiques indiquent qu'elles sont à 33,5% au chômage, quand ce chiffre n'est que de 21,5% dans le département. Faire garder ses jeunes enfants est aussi une nécessité pour se former, chercher du travail..

**Oui les besoins de garde d'enfants sont importants, et la qualité de l'accueil l'est aussi.** Ainsi un mode d'accueil collectif, comme une crèche ou un jardin d'enfants, semble plus propice au développement des capacités de l'enfant. Bien évidemment l'accueil par une nourrice agréée ne pose aucun problème. Mais il apparaît dans des études scientifiques (notamment celles de James Heckman, prix nobel 2000) que l'accueil collectif favorise le développement de l'enfant, sa socialisation, ses capacités cognitives, particulièrement pour les enfants issus de ménages pauvres. Pour nous, les élus de gauche, l'accueil des jeunes enfants dans des structures collectives de qualité est un besoin prioritaire pour le développement de notre commune.

## Pour un nouveau départ

Nous portons la proposition de la construction d'un service public national de la petite enfance. Celui-ci devrait réaffirmer le droit à la scolarisation des enfants dès l'âge de leurs deux ans et abaisser l'âge de la scolarité obligatoire à 3 ans (au lieu de 6 actuellement). Avec l'école maternelle, les crèches et assistantes maternelles agréées constituent ce service public diversifié mais oeuvrant dans le même sens. Relevant de l'intérêt général, ce service public nouveau doit bénéficier de fonds publics et de l'apport des familles, en fonction de leurs propres revenus (hors école gratuite bien sur).

Accueillir les jeunes enfants dans des structures adaptées à leurs apprentissages nécessite un lien de confiance entre familles, pouvoirs publics et crèches.

Il est nécessaire d'obtenir des garanties de transparence de la gestion, de respect de l'utilisation des deniers publics et des ressources des familles, d'association des parents à la vie des associations. La CAF qui favorise plutôt des structures associatives que des structures municipales devrait s'assurer que l'association support se développe dans le respect de ses propres statuts. La CAF pourrait aussi proposer un cahier des charges favorisant la participation citoyenne des adhérents de l'association, etc etc.. De plus une certification des comptes de l'association par un commissaire aux comptes devrait être obligatoire pour recevoir des fonds de la CAF.

**A Rive de Gier, il est temps de travailler à bâtir une véritable vision prospective** dans ce domaine : un audit particulier à la petite enfance devrait être commandité par la municipalité. C'est une proposition que la Gauche Citoyenne et Ecologiste a formulé lors du conseil municipal du 28 janvier 2010. Elle est toujours d'actualité.

**Faire face à l'urgence de la crise « Riv'Mômes » :**

- Obtenons de l'Inspection d'Académie une exception ripagérienne pour la scolarisation des enfants de deux ans dont les familles en font la demande, cela peut soulager en partie l'urgence de la situation actuelle.

- Immédiatement en ce qui concerne Riv'Mômes, nous proposons que la ville de Rive de Gier s'engage à soutenir les parents souhaitant solliciter la justice en ce qui concerne les cautions (près de 500€) qui ont été englouties dans le déficit de fonctionnement.

- Déclarons l'importance pour Rive de Gier de la pérennité de l'accueil des jeunes enfants, de l'engagement de la municipalité dans ce dossier - l'audit en serait un signe manifeste.

- Favorisons la reprise de la structure Riv'Mômes par une association porteuse du sens du service public et faisant confiance aux ripagériens, notamment aux salariés et aux familles qui sont les victimes de cette crise.